



La Commission de contrôle de la Fédération Internationale de Football Association (FIFA) a rendu son verdict le mardi 26 janvier 2021

Comme annoncé le 11 janvier 2021, la FIFA a décidé de reprendre le contrôle des élections à la Confédération Africaine de Football. Dans un courrier adressé à l'institution panafricaine au début de l'année, l'instance faitière du football mondial avait indiqué qu'elle compte se joindre à la CAF pour superviser le processus électoral devant aboutir à l'élection d'un nouveau président. Pour justifier ce qui s'apparente comme une ingérence, la FIFA a indiqué que son implication est nécessaire car le prochain président de la CAF est appelé à devenir le prochain vice-président de la FIFA.

Peu de temps après cette péripétie inattendue, la Commission de contrôle de l'instance dirigée par **Gianni Infantino** s'est résolument mise au travail. L'une de ses premières missions a été de réévaluer les candidatures déposées pour la course à la présidence de la Confédération Africaine de Football. Le mardi 26 janvier 2021, elle a rendu sa copie. Elle a en effet rejeté la candidature de **Constant Omari**, l'actuel président par intérim de la CAF. La raison officielle qui sous-tend ce refus est que le congolais est sur le coup d'une enquête formelle «*en cours pour la Commission d'éthique de la FIFA*». Lit-on dans un courrier adressé à l'administration de la CAF par **Mukul Mugdal**, patron de la commission de contrôle de la FIFA. Une autre candidature, celle **Kheireddine Zetchi**, le président la Fédération algérienne de football a

également été rejetée pour «*non signalement des sanctions imposées par la CAF et la Ligue de football professionnel d'Algérie*», dans son dossier de candidature, tout comme celle d'**Ahmad Ahmad**, le président sortant qui purge actuellement une suspension de 5 ans de toutes activités liées au sport, prononcée par le Comité d'Ethique de la FIFA.

En revanche, la Commission de contrôle a homologué les candidatures de **Patrice Motsepe, Jacques Anouma, Augustin Senghor** et **Ahmed Yahya**. En validant les dossiers de candidature de Motsepe et d'Ahmed Yahya, la FIFA a quelque peu ridiculisé les décisions de la Commission de gouvernance de la CAF, qui avait émis des réserves concernant ces dernières, et devait en principe auditionner les deux candidats, le 28 janvier 2021.

[CIN](#)
